

La canicule met aussi en alerte le milieu carcéral : "Trois dans 9 m² sans aération. Accepteriez-vous cela ?"

<https://www.midilibre.fr/amp/2022/06/17/la-canicule-met-aussi-en-alerte-le-milieu-carceral-trois-dans-9-m2-sans-aeration-accepteriez-vous-cela-10371871.php>

Midi Libre, par Sarah Vennen, le 17 juin 2022

Alors que le niveau d'alerte a été relevé jeudi sur une partie de l'Occitanie, les prisonniers, comme à la maison d'arrêt de Béziers, subissent de plein fouet les températures étouffantes.

Des portes qui ne s'ouvrent pas. Des fenêtres sans volets. Des cours sans ombre. Et pas de ventilateur pour créer de courant d'air. A la maison d'arrêt de Béziers, où le thermomètre affichait 39°C jeudi, détenus et surveillants tentent de faire face à la chaleur dans une prison en sureffectif.

"Imaginez être trois dans une cellule de 9 m² et sans aération. Accepteriez-vous cela ?", demande le secrétaire général régional de l'Union fédérale autonome pénitentiaire (Ufap) Johann Reig, particulièrement préoccupé par la situation en Occitanie.

Selon l'Observatoire international des prisons (OIP), les taux d'occupation des maisons d'arrêt de la région atteignent parfois les 200%, "ce qui est très élevé" et "bien au-delà de la moyenne nationale fixée à 138,9 %" (*).

"Les ventilateurs doivent être achetés par les détenus eux-mêmes"

En 2003, le ministère de la Justice lançait un "Plan canicule" énonçant les consignes à mettre en œuvre dans les établissements pénitentiaires en cas de forte chaleur. Mais pour Johann Reig, "le "Plan canicule", c'est un grand mot pour pas grand chose".

Les mesures phares de ce plan, vivement critiqué pour son manque d'ambition, consistent en la facilitation de l'accès à l'eau et l'autorisation du port d'une casquette lors de l'heure de quotidienne de promenade.

En conséquence, encore aujourd'hui, "les ventilateurs doivent être achetés par les détenus eux-mêmes. La prison n'en prend pas l'initiative." Information confirmée par l'OIP, qui ajoute que "tous les détenus n'en ont pas les moyens".

Risques de dérapages

La cheffe d'établissement du centre pénitentiaire de Béziers, Gaëlle Verschaeve, explique que les difficultés sont dues à la "surpopulation pénale" et au "surencombrement". "Être trois en cellule,

c'est déjà difficile au quotidien, mais si vous ajoutez les fortes températures, c'est parfois difficilement respirable", ajoute-t-elle.

Pour le secrétaire général régional Ufap, si "les cellules sont trop petites" pour "le grand nombre de détenus", c'est en raison du manque de financement des prisons. L'origine de la surpopulation carcérale réside dans "le manque drastique de sous", estime-t-il.

La canicule semble également échauffer les esprits, avec une nervosité accrue constatée dans les cellules. L'OIP note une augmentation des agressions "entre les détenus et le personnel pénitentiaire". Johann Reig constate que "quand la température grimpe, alors les tensions montent aussi" et alerte quant aux risques de dérapages.

Avec un taux de population carcérale atteignant 117% au 1er mai dernier, selon les derniers chiffres de l'administration pénitentiaire, la France fait figure de mauvaise élève. Le pays affiche la 5e densité carcérale la plus élevée d'Europe, ce qui lui a valu de nombreuses condamnations par la Cour européenne des droits de l'homme pour "conditions inhumaines et dégradantes".

En particulier, le centre de détention de Nîmes présente des conditions de "détention indignes" et figure parmi les pires d'Europe, avance l'OIP.

La France a tout intérêt à prendre exemple sur les pays parvenus à entrer dans un cercle vertueux

Parallèlement au Conseil de l'Europe qui parle d'un "problème structurel de surpopulation" en France, Johann Reig suggère que la canicule ne fait que mettre en lumière des dysfonctionnements qui persistent depuis longtemps.

"La France a tout intérêt à prendre exemple sur les pays parvenus à entrer dans un cercle vertueux" et qui aujourd'hui "n'arrivent pas à remplir leurs prisons", conclut-il. En l'absence d'améliorations notoires, ces conditions de détention se sont imposées comme une "fatalité".

(*) Rendu public jeudi, un rapport de l'OIP, avec le soutien d'Amnesty International, dresse un état des lieux sévère de "l'inefficacité des mesures prises par les pouvoirs publics" pour résorber la surpopulation carcérale chronique en France.

Sarah Vennen